



# TARIFS 2023-2024

Du 1er septembre 2023 au 15 septembre 2024

Toutes les inscriptions peuvent se faire en ligne sur notre site internet ou directement au club house.

ATTENTION : SANS RÈGLEMENT, VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

## 7 courts éclairés

- . 3 courts en terres battues synthétiques
- . 4 courts couverts en green set

## Nos installations

- . Club house
- . Vestiaires hommes et femmes
- . Salle de fitness

[WWW.CHATENAY-MALABRY-TENNIS.FR](http://WWW.CHATENAY-MALABRY-TENNIS.FR)

240 avenue de la Division Leclerc  
92290 Châtenay-Malabry  
Accueil: 01.43.50.46.31



# TENNIS

## FORMULE PROPOSÉE (9-17 ans)

COTISATION ANNUELLE	FORMULE LIBERTÉ+
SAISON 2023 EN COURS D'ANNÉE du 1er juillet au 15 septembre 2023	100€
SAISON 2023-2024 1er sept 2023 au 15 sept 2024	245€

NOUVEL ADHÉRENT	+15€
NON CHÂTENAYSIENS	+ 25€
CARTE D'ACCES AUX TERRAINS	+10€

## VOTRE ADHÉSION VOUS DONNE ACCÈS

COTISATION ANNUELLE	ACCÈS TERRAINS 7j/7 8H à 22H	COURS DE TENNIS	CLUB HOUSE	VESTIAIRE
FORMULE LIBERTÉ+	✓	✗	✓	✓

Conditions d'adhésion à l'association et d'inscription aux cours: tous les joueurs de tennis doivent être licenciés avec un certificat médical ou questionnaire de santé à jour et avoir signé le règlement interne.

# LICENCE FFT

La licence est offerte pour toute inscription au club.  
Validation de la licence sur présentation du certificat médical ou questionnaire de santé.

# INVITATION

Deux possibilités:

- Vous pouvez demander des invitations par mail, par téléphone ou en venant au club house. Celles-ci doivent être réglées avant chaque partie.
- Vous pouvez régler et créditer au club house des invitations. Celles-ci seront disponibles sur votre compte adhérent pour réserver un court

**Invitation ..... 10€/heure/personne\***  
**\*Pour toute autre demande, veuillez, au préalable, nous contacter.**

# CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le règlement pourra être effectué à tout moment à l'accueil en CB, chèques et espèces.  
Nous acceptons les coupons sports ANCV (au nom de l'adhérent ou du parent), le pass+, le pass'sport et les bons CAF.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise, aucun remboursement ne pourra être exigé en cas d'interruption ou d'arrêt d'activité en cours d'année.

Aucun adhérent enfant ou adulte, ne peut bénéficier de cours collectif ou individuel sans être à jour de ses cotisations.

L'inscription est prise à l'année, selon les prix affichés sur le site.

## NOS PARTENAIRES OFFICIELS



## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

